



CONSULTANT | MONSIEUR JEAN-MARC BELACEL

## PROPOSITION COMMERCIALE

### PROFIL STAGIAIRE

Les membres du C.H.S.C.T. représentant le personnel, de l'entreprise ou de l'établissement.

### OBJECTIFS

- ❖ Préciser le rôle, les missions et le fonctionnement du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.
- Développer l'aptitude des participants à déceler et à mesurer les risques et leur donner la capacité d'analyser les conditions de travail.
- Intégrer les actions préventives et d'amélioration des conditions de vie, au travail, dans les activités de fonctionnement de l'entreprise.
- Apprendre à organiser collectivement l'instance et ses travaux.

### METHODE PEDAGOGIQUE

Méthode interactive alternant exposée et échanges sur les expériences vécues dans l'entreprise, étude de cas...

### DURÉE DE LA FORMATION

3 jours [pour un groupe de 4 à 10 personnes]

### COUT DE LA PRESTATION

Forfait [par personne] 550,00 € net de taxe

### DATES

À définir selon vos disponibilités

### ANIMATION

Formateurs qualifiés INRS assurant aussi des missions de formation DP CE.

### PROGRAMME

#### ❖ L'organisation du CHSCT :

- La mise en place du CHSCT :
  - règles de constitution,
  - champ d'application,
- composition (présidence, représentants du personnel, membres consultatifs).

#### Le fonctionnement du CHSCT :

- Les réunions :
  - ordres du jour,
  - convocations,
  - procès-verbaux.
- Les moyens liés au mandat (personnalité morale, crédit d'heures, liberté de circulation et de déplacement, droit à la formation, le statut protecteur).
- Le recours à l'expertise.
- Les compétences et interlocuteurs extérieurs :
  - utiliser les ressources documentaires,
  - s'entourer des personnes ressources.

#### ❖ Les missions du CHSCT :

- Rappel sur les obligations de l'employeur (prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail.
- Rappel sur les principales missions du CHSCT (être acteur de la culture et de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail).

#### ❖ Mission de contrôle et d'investigation :

- Veille de l'observation des prescriptions législatives et réglementaires en matière de santé et de sécurité des travailleurs.
- Les inspections et visites.
- L'accès aux documents et registres : **620,00 € TTC**
  - le document unique,
  - le rapport et le programme annuel pour la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.
- La procédure d'alerte en cas de danger grave et imminent.
- Mission d'étude et d'analyse :

- Procédures et hypothèses de consultations du CHSCT,
- Le rôle de l'instruction technique,
- L'analyse et l'amélioration des conditions de travail,
- L'analyse des risques professionnels,
- La pratique de l'enquête en matière d'accident du travail ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel,
- La détermination des mesures de prévention.